



Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 25 novembre 2011

Service instructeur

Service de l'Action Internationale, Transfrontalière et Européenne

N°

Service consulté

AJUSTEMENT DE LA SUBVENTION ACCORDÉE PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 17 JUIN 2011 AU CLUB DES ARTISTES D'ENSISHEIM POUR UNE EXPOSITION DANS LE POWIAT DE WROCLAW (POLOGNE), PARTENAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL

Résumé : La Commission Permanente du 17 juin 2011 a accordé une subvention de 1 000 € au Club des artistes d'Ensisheim pour une exposition en Pologne dont le coût total prévisionnel était estimé à 43 350 €. Six personnes se sont déplacées en Pologne sur la vingtaine de personnes prévue. Le coût de l'action a par conséquent été beaucoup moins élevé (2 382,38 €). Il vous est proposé d'annuler la subvention de 1 000 €, mentionnée ci-dessus, et d'accorder à l'association un financement de 300 €, soit 12,5 % du budget effectif.

La Commission Permanente du 17 juin 2011 a accordé une subvention de 1 000 € au Club des Artistes d'Ensisheim pour une exposition organisée dans le Powiat de Wroclaw en août 2011. Une vingtaine de personnes devait se déplacer en Pologne. Le coût prévisionnel total de cette action était de 43 350 € répartis comme suit :

Dépenses

- Frais de déplacement (incluant hébergement du chauffeur) : 4 850 €
- Hébergement et déplacement des participants sur le site : 37 000 €
- Frais d'exposition : 1 500 €

TOTAL : 43 350 €

Recettes

- Participants : 39 850 €
- Participation du Club des Artistes : 1 500 €
- Département du Haut-Rhin : 2 000 €

TOTAL : 43 350 €

L'association sollicitait 2 000 € du Département.

Six personnes seulement ont participé au déplacement en août 2011 au lieu d'une vingtaine. Le coût de l'opération a par conséquent été bien moins élevé que prévu : 2 512,88 €, répartis de la manière suivante :

Dépenses

- Location minibus : 681 €
- Hébergement : 615 €
- Carburant : 381,70 €
- Nourriture : 704,68 €
- Wieliczka – Cracovie : 130,50 €

TOTAL : 2 512,88 €

Recettes

- Subvention Conseil Général : 1 000 €
- Club des Artistes : 677,70 €
- Participants : 835,18 €

TOTAL : 2 512,88 €

130,50 € concernent des frais de visite à Cracovie et Wieliczka. En déduisant ces derniers, le coût total est de 2382,38 €.

Au vu de ce qui précède et compte tenu que le coût de l'action et ainsi l'objet de la subvention ont été modifiés en raison du nombre de participants à ce déplacement, je vous propose :

- d'annuler la subvention de 1 000 € accordée par la Commission Permanente le 17 juin 2011 (délibération n° CP-2011-6-11-2) au Club des Artistes d'Ensisheim,
- d'accorder à l'association une subvention de 300 €, soit 12,5 % du coût effectif de l'opération.

L'incidence financière de ces opérations est prévue au programme F714/2687, chapitre 65, fonction 048, nature 6562 du budget départemental 2011.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER